



33570

Envoyé en préfecture le 09/05/2025

Reçu en préfecture le 09/05/2025

Publié le

ID : 033-213303860-20250430-24_2025-DE

S²LO

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt cinq

Le trente avril à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

Date de convocation : 25/04/2025

Date d'affichage : 25/04/2025

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri, PIMBERT Éric.

Excusé(s) : M. BLONDET Nicolas

Secrétaire de séance : M. Henri GARACH

En exercice : 09

Présents : 08

Votants : 08

Absent : 00

Excusé(s) : 01

N° 24-2025

OBJET : VALIDATION DU DEVIS DE L'ENTREPRISE PORETTO & FILS POUR LES TRAVAUX DE LA CONFECTION D'UNE RAMBARDE DE SÉCURITÉ ET LA CONSOLIDATION D'UNE AUTRE RAMBARDE.

Dans le cadre des travaux de la confection d'une rambarde de sécurité et la consolidation d'une autre rambarde, M. le Maire présente au Conseil Municipal le devis l'entreprise PORETTO & FILS pour un montant de 1 191,60 € TTC.

Après analyse du devis, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise PORETTO & FILS d'un montant de 1 191,60 € TTC pour les travaux cités ci-dessus.
-
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ce devis.

Le maire,

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Envoyé en préfecture le 09/05/2025

Reçu en préfecture le 09/05/2025

Publié le

ID : 033-213303860-20250430-24_2025-DE

S²LO

Le secrétaire de séance



Le Maire,

Pascal AMOREAU

